à Montauban le 28 / 11 / 2016

A

Monsieur l'IA-DASEN du Tarn-et-Garonne

Objet : Demande d'audience concernant la note de service départementale du 18/11/16 portant sur le LSU.

M. L'IA-DASEN,

Alors que le LSU ne permet pas encore une utilisation efficiente, alors que de nombreux DASEN et IEN (y compris de l'académie de Toulouse) font le choix d'une mise en place plus tardive, vous avez indiqué dans une note de service départementale en date du 18 novembre dernier qu'" *A l'occasion de la prochaine réunion des directeurs, un temps de travail sera consacré à l'explicitation de cette procédure, afin que les équipes soient en mesure d'**éditer un premier bulletin en fin de premier trimestre**.*"

En effet, lors de rencontres avec des responsables du ministère, nos organisations syndicales nationales ont reçu l'assurance que les enseignant-e-s n'auraient pas d'obligation immédiate de renseigner le LSU. Compte tenu des délais nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de rajouter des impératifs administratifs. Nombreux sont les collègues qui ont pris d'autres dispositions. Faut-il rappeler que les Professeur·e·s des écoles ne complètent pas les livrets ex-nihilo ? cela s'articule avec des progressions de période et des préparations bien en amont des évaluations et du relevé formel dans un livret.
L'ex-directeur de cabinet du Ministère de l'Éducation Nationale, M. Lejeune, dans un courrier daté du 13 octobre 2016 indiquait que "*Les bilans périodiques, en particulier, remplacent, pour le 1er degré, les livrets de compétence utilisés jusque-là. En revanche, ces bilans, à condition qu'ils comprennent tous les éléments de contenu prévus dans les annexes de l'arrêté précité, peuvent, dans un premier temps, ne pas être complétés sous forme numérique. Seul le "déversement" des bilans de fin de cycle dans LSUN, et notamment en fin de cycle 2, est totalement incontournable.*"

Nous sommes donc d'autant plus surpris du contenu de la note de service à destination des personnels du département que :
- cette demande dépasse, de loin, les exigences du ministère,
- aucune formation n'a été prévue pour accompagner les collègues et les temps des conseils des maîtres et de cycles ont déjà été utilisés ou planifiés sur d'autres problématiques,

- l'outil en question n'est pas encore totalement opérationnel (il n'est pas toujours possible de s'y connecter), des collègues ont déjà passé beaucoup de temps, des données n'ont pas pu être sauvegardées entre 2 étapes...
- certaines équipes peuvent avoir fait le choix -autorisé- d'utiliser les modules des opérateurs privés la compatibilité n'est toujours pas assurée (sur les items du socle commun)
- le délai est vraiment très court pour les équipes (une quinzaine de jours seulement),
- il semblerait que la prochaine version annoncée pour janvier ou février écraserait les données déjà saisies,
- les EC-TICE seront très certainement fortement sollicité-e-s et cela s'ajoute à leur charge habituelle de travail,
- les questions concernant la possible connexion des remplaçant-e-s (avec quels codes ?) n'ont pas été abordées,
- enfin, les enseignant-e-s de cycle 2 et 3 ont déjà fort à faire avec la mise en place de nouveaux programmes qui sont entrés en vigueur il y a seulement 2 mois : élaboration des progressions-programmations de classe et de cycle, modification des pratiques de classe, conception de nouveaux outils rendue nécessaire par l'absence de manuels adaptés… Laissons-les s'organiser à leur rythme.

La demande d'utiliser cet outil de manière précoce, pour ne pas dire précipitée va générer, nous en sommes certain-e-s, énormément de stress chez nos collègues et au sein des équipes.
C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais afin de faire entendre la voix de nos collègues enseignant-e-s dont beaucoup, pour les raisons évoquées ci-dessus, ne seraient pas en mesure d'appliquer cette note de service.

Veuillez croire, Monsieur l'IA-DASEN, à notre profond attachement au service public de l'Education Nationale.

Les secrétaires départementaux du :

SNUipp-FSU 82 : Guillaume Mangenot et Sandra Rubio
Sgen-CFDT 82 : Olivier Marquez-Cayla
Snudi-FO 82 : Vanessa Gonzales